



Entrée d'enfants majeur en france

Par **tavie**, le **30/10/2014 à 23:29**

Bonjour, j'ai fait dix ans en france avec une carte résidant.
Je souhaite faire venir mes enfants majeurs en france pour une poursuite d etudes car loin de moi je depense beaucoup d argent pour financer leurs etudes.ce serait mieux s'ils habitaient avec moi en france.Que dois-faire comme demarches?
Merci d'avance pour votre reponse.
Cordialement

Par **aguesseau**, le **31/10/2014 à 10:12**

bjr,
comme vos enfants sont majeurs, la procédure de regroupement familial n'est pas possible.
vos enfants doivent faire une demande de visa long séjour étudiant.
vous pouvez consulter ce lien:
<http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F2231.xhtml>
cdt